


BESOIN D'AIDE POUR LA CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER DE CHÔMAGE ?



Une permanence est à disposition des demandeurs d'emplois résidants à Villars-sur-Glâne pour toute aide administrative.

HORAIRES

Du lundi au jeudi de 08h00 à 11h00 et de 13h45 à 15h30
Sans rendez-vous et sans frais

ADRESSE

Administration communale
Rez-de-chaussée
Rte de Petit Moncor 1b
1752 Villars-sur-Glâne